



La Saint – Jaques, Abbaye d'Etoy

Assemblée générale ordinaire  
25 janvier 2019, 20:00 heures  
Salle du Conseil communal, Etoy

## Procès-Verbal

### Bienvenue et Préambule

L'Abbé-président souhaite à tous les participants, ainsi qu'à l'Abbaye de la St-Jaques, une bonne et heureuse année 2019.

Un courrier a été adressé le 6 décembre 2018 comprenant (selon article 2 des Statuts) :

- Convocation à l'AG avec ordre du jour
- Procès-verbal de l'AG du 26 janvier 2018
- Formulaire d'inscription pour les activités 2019
- Deux factures avec relevé de situation a) cotisation 2019 b) avance de fête, personnalisées et automatisées
- Formule de demande d'admission

### Ordre du Jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2018
3. Rapport de l'Abbé-Président
4. Rapport sur les tirs 2018
5. Présentation des comptes 2018
6. Rapport de la Commission de vérification des comptes
7. Adoption des comptes 2018 et décharge au Conseil
8. Finance d'entrée
9. Admission de nouveaux membres / Démissions
10. Programme des activités 2019
11. Cotisation et avance de fête 2020
12. Budget de la fête 2019
13. Election au Conseil
14. Nomination de la Commission de vérification des comptes
15. Divers et propositions individuelles
16. Lecture d'un ancien procès-verbal

L'assemblée sera suivie du traditionnel verre de l'amitié

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

## **1 Appel**

Antoine Magnollay, Greffier fait l'appel. 60 membres sont présents.

Excusés :

Alfred Pfirter	Olivier Bolomey	Jean-Jaques Butty
Jean-Charles Ericz	John Buclin	Jean-Luc Varidel
Lucien Jeanmonod	Alain Zbinden	Sophie Thury
André Lapalud	Jean-Luc Rochat	François Altermath
Henri Vidoudez	Grégory Knigge	Christophe Buclin
Johan Tschanz	François Chappuis	José-Manuel Fernandez
Michel Tschanz	Bruno Schlatter	Delétraz Yves
Eric Favre	Ghislaine Flury	
Jean-Daniel Martin	Louis Daniel Martin	
Paul-Alain Magnollay	Jean-François Pernet	

Au nom de la St-Jaques, l'Abbé-président formule des vœux de santé et de bon rétablissement à tous les St-Jaquins retenus par la maladie ou accidentés.

## **2 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2018**

Le projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 janvier 2018 a été adressé avec la convocation à la présente assemblée.

Il n'y a pas de question ni de demande de modification ou d'adjonction.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2018 est adopté à mainlevée, à l'unanimité.

L'Abbé-président fait la proposition de mettre le PV provisoire sur le site internet avant l'assemblée, dès qu'il sera validé par le Conseil. Le PV sera bien entendu adopté par l'assemblée générale. Ce procédé permet d'éviter des frais d'impression et de ménager quelques arbres.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

## **3 Rapport de l'Abbé - président**

Notre Abbaye compte aujourd'hui 139 St-Jaquins. En 2018 nous avons enregistré 1 décès (Henri Garin le 6 janvier 2018), 5 démissions et 10 exclusions

Les activités 2018 ont porté avant tout sur l'organisation du Tir des Famille, les préparatifs en vue de la fête 2019 ainsi que la digitalisation de l'administration et des tirs, ceci tout en gérant au mieux notre confrérie et en appliquant les décisions de l'AG du 26 janvier 2018.

Au cours des 7 séances tenues par le Conseil, nous avons réglé tous les sujets administratifs touchant aux membres, à la FAV, aux relations avec les diverses sociétés locales, dont bien naturellement le tir sportif l'Ecureuil, l'USL et les lotos d'Etoy ainsi que les Abbayes amies de même que la mise à jour en profondeur du site internet.

Dans le domaine de la digitalisation, vous avez pu apprécier que les décomptes de cotisations ont été personnalisés et que votre situation personnelle vous a été communiquée automatiquement. C'est le premier résultat des travaux du passage de la gestion manuelle à la gestion informatisée de l'administration de la

Saint-Jaques. Votre Conseil a décidé de confier à Monsieur Mathieu Barbay de Féchy, membre de l'Abbaye d'Aubonne, les travaux d'introduction sur ordinateur des données de la Saint-Jaques puis de gérer l'administration et les tirs aux moyens des applications qu'il a développées.

Monsieur Barbay a déjà procédé de la sorte partiellement ou totalement pour les Abbayes de Saint-Prex, Villars-sous-Yens, Aubonne et Ballens, après avoir fait ses armes avec la Société de gymnastique d'Aubonne.

Les références étaient très positives et les coûts particulièrement attractifs : CHF 750.00 pour la configuration initiale, CHF 250.00 pour la gestion annuelle et CHF 2.00 par tireur s'agissant de la gestion des tirs avec la mise à disposition d'un ordinateur gratuit pendant les tirs.

L'Abbé-président relève que les résultats jusqu'à ce jour sont satisfaisants. Il est prévu que les classements des tirs à 300m soient directement transférés du système Sirius à l'application informatique ; ce qui sera testé lors d'un prochain tir organisé par la Société de Tir et en accord avec elle.

Lors des séances des sujets spécifiques ont été abordés :

1	15 mars 2018	Nomination du Lieutenant d'Abbé, par ailleurs Banneret Situation financière (arriérés des cotisations) Concept et budget du Tir des Familles Organisation de la participation au Grand Tir des Abbayes vaudoises à Montricher Organisation administrative annuelle Programme des représentations et activités Détermination des informations à faire paraître sur le site internet Réflexion au sujet du concept de la fête 2019
2	24 avril 2018	Cahier des charges des membres du Conseil Inscription au Grand Tir des Abbayes Vaudoises à Montricher Réflexion au sujet de la digitalisation de l'administration et des tirs Recherche pour le concert de la fête 2019 Réflexions au sujet des invités et de la planche des prix de la fête 2019 Visite au cantinier (projet de contrat) et au forain Réflexion au sujet des successions à envisager au sien du Conseil
3	22 mai 2018	Analyse des retards de paiement des cotisations Organisation détaillée du tir des familles Choix du prestataire en matière de digitalisation de l'administration et des tirs Mise à jour du site internet Envois des invitations aux officiels pour la fête 2019 Courriers circonstanciés aux exclus par l'AG du 26 janvier 2018
4	26 juin 2018	Comptes du tir des familles Inscription au tir Inter-Abbayes 2018 Organisation des tâches et rétroplanning de la fête 2019 Recherches des orateurs pour la fête 2019 Recherche des adresses de membres dont les envois sont retournés Suivi des invitations des officiels à la fête 2019 Contact avec les dragons de Morges-Aubonne et orchestres de bals et concert
5	29 août 2018	Pré-budget de la fête 2019 Réédition d'un flyer présentant la Saint-Jaques en vue de contacter d'éventuels nouveaux confrères Réflexion au sujet de la participation financière de la Saint-Jaques aux tirs Répartition des tâches des membres du Conseil pour la fête 2019

		Refonte importante du site internet Choix de l'orchestre pour le concert de la fête 2019 Signature des contrats avec les orchestres de bal de la fête 2019 Recherche d'un responsable décoration pour la fête 2019 Recherche de reines et demoiselles d'honneur pour la fête 2019 Réflexion concernant le choix des vins pour la fête 2019
6	4 octobre 2018	Détail du budget de la fête 2019 Réflexion au sujet d'un entraînement de tir pour les nouveaux membres Suivi des premiers travaux de digitalisation de l'administration et des tirs Commande de rubans et imperdables pour médaille de Saint-Jaquin Détermination des finances d'entrée, avance de fête et cotisation 2020 Réflexion au sujet de l'utilisation de cartes couronnes Signature de divers contrats pour la fête 2019 Recherche de majors de tables Présentation de la Saint-Jaques à la Jeunesse d'Etoy Commande des robes pour reines et demoiselles d'honneur
7	5 décembre 2018	Négociations avec le cantinier Planning des séances du Conseil 2019 Concept des rois pour la fête 2019 Achat de distinctions et de cartes couronnes Validation du budget de la fête 2019 Réflexion au sujet des bouteilles offertes avec les banquets lors de la fête 2019 Réflexion au sujet des sets de tables publicitaires pour la fête 2019 Organisation de l'Assemblée générale du 25 janvier 2019 (mise sous pli) Résultats des tirs 2018 Comptes de l'exercice 2018 Organisation générale de la fête 2019 Détermination du prix de la carte de fête de la fête 2019

#### Représentation :

- Assemblée générale de l'USL
- Assemblée générale de la Société de Tir Sportif l'Ecureuil à Etoy
- Fêtes des Abbayes de Ballens et Saint-Prex
- Soirées de Fanfare d'Etoy, La Batelière de Buchillon,
- 76<sup>ème</sup> AG ordinaire des délégués de la FAV le 22 juillet 2018 à Ballens
- AG du Tir Inter-Abbaye de la Côte le 23 novembre 2018
- Lotos des sociétés locales des 24 février et 3 novembre 2018 pour le compte du tir sportif l'Ecureuil d'Etoy

L'Abbé-président adresse ses sincères et chaleureux remerciements à ses collègues membres du Conseil. Nous formons une équipe très soudée dans laquelle chacun apporte ses compétences dont la complémentarité est essentielle. Je vous sais gré de votre engagement et de votre état d'esprit constructif et collégial.

Le rapport est adopté par applaudissements.

#### **4 Rapport sur les tirs 2018**

La parole est donnée à Vincent Bovet, directeur des tirs. Celui-ci présente les principaux résultats des tirs 2018, à savoir le Tir Inter-Abbayes de la Côte, le Grand Tir des Abbayes Vaudoise et le Tir de clôture ; les résultats détaillés pourront être consultés sur le site internet.

Fanny Lorenzi demande que s'il manque des tireurs dans un groupe, on avertisse les tireurs annoncés en individuel pour qu'ils puissent le cas échéant se joindre à un groupe.

Le rapport est adopté par l'assemblée.

#### **5 Présentation des comptes 2018**

Notre Trésorier, Ghislain Laville, présente les comptes 2018 (comptes d'exploitation et bilan).

Les comptes 2018 présentent des produits pour CHF 6 173.77 et des charges pour CHF 5 711.85. Il en résulte un bénéfice de CHF 461.92. La fortune au 31.12.2017 est de CHF 69 273.15 et la fortune inaliénable s'élève à CHF 42'224.50.

Notre trésorier présente ensuite une analyse des frais de fonctionnement. Il compare ces derniers avec les cotisations annuelles et les montant engagés pour les tireurs. Cette analyse montre que les cotisations couvrent tout juste les frais de fonctionnement et que les tireurs profitent d'une *subvention* pour les tirs à raison de 80% de leur cotisation. Cette analyse répond aux questions posées à ce sujet lors de l'AG de janvier 2018.

Aucune question n'est posée. La discussion au sujet des comptes sera ouverte après avoir entendu la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes, au point 6 de l'ordre du jour.

#### **6 Rapport de la Commission de vérification des comptes**

Les vérificateurs sont Chantal Pittet, André Pichonnaz, Clément Giriens et Grégory Knigge.

Chantal Pittet, rapporteuse, donne lecture du rapport de la commission.

La commission relève que les comptes sont parfaitement tenus. Elle prie l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2018 telles que présentés et d'en donner décharge au Trésorier Ghislain Laville, au Conseil ainsi qu'aux vérificateurs.

Aucune question n'est posée à la commission.

#### **7 Adoption des comptes annuels 2018 et décharge au Conseil**

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

Les comptes 2018 ainsi que la décharge au Trésorier, au Conseil et aux vérificateurs sont adoptés à mainlevée, à l'unanimité.

L'Abbé-président adresse ses remerciements au Trésorier

## 8 Finance d'entrée

Le Conseil vous propose de maintenir la finance d'entrée arrêtée lors de l'assemblée générale du 28 janvier 2011.

Thème	Article	Commentaires	Montant CHF
Finance d'entrée	19	Entrée dans la Confrérie + le coût de la médaille, signe distinctif	70.00
			50.00
			120.00

Vote au sujet de la finance d'entrée : le statu quo est voté à mainlevée, à l'unanimité.

## 9 Admission de nouveaux membres / Démissions

Les candidats suivants sont proposés à l'assemblée.

Candidat	Parrain	CH	Finance d'entrée CHF
Antoine Allaman, 01.04.1969	Florian Magnollay	√	120.00
Alexandre Buchet, 11.11.2002	Olivier Buchet	√	60.00

Après une courte présentation des candidats, ceux-ci sont priés de sortir pour permettre à l'assemblée de délibérer.

Les 2 candidats sont acceptés à main levée à l'unanimité.

Après avoir prêté serment, Antoine et Alexandre reçoivent la médaille, les statuts et la plaquette historique de notre confrérie.

L'Abbé-président nous fait part des démissions reçues par le Conseil depuis la dernière AG.

- Bernard Gmür                                    entré à l'Abbaye en 2012
- Laurent Aubert                                entré à l'Abbaye en 2015
- Isabelle Muller                                entrée à l'Abbaye en 2012
- David Pagot                                    entré à l'Abbaye en 2014
- André Lapalud                                entré à l'Abbaye en 1946
- Lucien Jeanmonod                            entré à l'Abbaye en 1963
- Alfred Pfirter                                 entré à l'Abbaye en 1968

C'est avec regret que nous prenons acte de ce choix même si nous pouvons comprendre les circonstances qui ont conduit à cette décision. Des amis qui quittent le cercle de la confrérie laissent un vide significatif malgré les souvenirs de moments chaleureux passés en leur compagnie.

Le départ d'anciens qui ont porté haut et honoré l'Abbaye est toujours vécu avec tristesse. L'encadrement des jeunes générations par des Saint-Jaquins seniors est primordial afin de faire perdurer nos valeurs de même que les traditions.

## 10 Programme des activités 2019

Ce programme a été adressé avec la convocation à la présente assemblée générale. Il comprend :

- Fête de l'Abbaye les 3 août (tirs) et 10,11 et 12 août 2019 (fête)
- 43<sup>ème</sup> tir Inter-Abbeyes de la Côte du 5, 6 et 7 septembre 2019 organisé par l'Abbaye de Burtigny.
- Tir de clôture organisé par la société de tir sportif l'Ecureuil le 26 octobre 2019 au stand d'Etoy.

Vous pouvez vous inscrire à l'issue de l'Assemblée en passant vers le Conseil.

Notre Abbé-président rappelle que :

- les personnes inscrites sont présentes ou s'annoncent préalablement indisponible et cherche un remplaçant
- les propriétaires d'arme se déplacent avec elle et tirent avec leur arme.

## 11 Cotisation et avance de Fête 2020

Durant les années sans fête, les charges ne peuvent être couvertes que par les cotisations, aussi le Conseil propose de fixer la cotisation annuelle à :

- Cotisation annuelle 2020 → 50.-

En ce qui concerne l'avance de fête, le Conseil propose de la maintenir au niveau de celle de ces dernières années soit :

- Avance de Fête 2020 → CHF 70.-

Ces montants sont identiques depuis 2014 pour la cotisation annuelle et 2016 pour l'avance de fête

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

## 12 Budget de la Fête 2019

Notre Abbé Président présente le budget de la fête 2019. Le déficit de CHF 7 850.00 sera compensé pour une partie par le bénéfice de l'exercice 2017 et pour le solde par un prélèvement sur le bénéfice du 300<sup>ème</sup>.

Budget fête 2019			
Charges		Produits	
Location stand	500.00	Carnet de Fête	22 500.00
Frais tir	4 800.00	Tirs	7 500.00
Prix	10 680.00	Repas	15 740.00
Frais administratifs	1 000.00	Boissons	16 800.00
Décoration & prép. stand	2 800.00	Sets de tables	5 000.00
Achats buvette	1 300.00	Merchandising & vin	2 850.00
Robes et bouquets rois	2 300.00		
Location salle polyvalente	500.00		
Publicité tout-ménage	500.00		
Frais d'impression	1 500.00		
Concerts / orchestres / animations	12 200.00		
Achat vin	7 850.00		
Droit de bouchon	5 000.00		
Repas	26 010.00		
Redevance Suisa	500.00		
Location toilettes mobiles + déch.	300.00	Sur le 300 <sup>ème</sup> pour Mélodia	3 000.00
Location caveau + tonelle	500.00	Sur le bénéfice 2017	4 850.00
	<b>78 240.00</b>		<b>78 240.00</b>

Il présente également l'utilisation des avances de fête. La différence entre les revenus de la carte de fête et les frais est à financer par la marge sur les ventes de repas, boissons, souvenirs, publicité, etc.

<b>Montants payés par le Saint-JaquinCHF</b>		<b>Utilisation :</b>	
2017	70.00	Munition, stand, classement, secrétaires	40.00
2018	70.00	Prix des tirs	30.00
2019	70.00	Prix souvenir	25.00
Carte de fête	40.00	Gravage	10.00
		Repas du samedi soir	20.00
		Banquet du dimanche midi	38.00
		Banquet du lundi midi	37.00
		Désirée de vin	13.00
		Décoration	20.00
		Bals des 3 soirs	40.00
		Fanfare	20.00
		Frais administratif et Assurance RC	20.00
		Robes reines et demoiselles d'honneur	25.00
		Repas reines et demoiselles d'honneur	10.00
		Repas invités	40.00
<b>Total</b>	<u>250.00</u>		<u>388.00</u>
<b>Pour 90 participants</b>	<b>22'500.00</b>		<b>34'920.00</b>

Tous les indicateurs sont au vert pour que la fête triennale soit organisée en 2019.

Les dates retenues conformément à l'article 28 des statuts sont le 10, 11 et 12 août 2019.

Les tirs auront lieu, une semaine avant la fête soit le samedi 3 août et le samedi 10 août 2019.

Le palmarès et la distribution des prix auront lieu sur la place Saint-Jaques avec une aubade de la fanfare d'Etoy.

Il est prévu un concert par l'ensemble de Cuivres Mélodia le samedi soir avant le bal avec les Clackos. Les dimanche et lundi soirs, c'est l'orchestre Flash Night qui nous fera danser. Lundi la fanfare des Vétérans assurera la partie musicale de l'apéritif et de la partie familiale.

Le cantinier Gilles Pradervand a déjà répondu présent ainsi que la Fanfare municipale d'Etoy et la Jeunesse d'Etoy pour tenir la tonnelle et égayer la fête avec ses tambours. Jean-Daniel Bergdorf s'est engagé à fournir autos tamponneuses et autres métiers de forain.

Le dimanche, les Pipes and Drums of Geneva nous accompagneront.

Les invités seront :

- pour dimanche

- Monsieur le Divisionnaire Claude Meier, Chef d'état-major de l'Armée
- Madame Nuria Gorrite, Présidente du Conseil d'État du Canton de Vaud → pas certain
- Madame Andrea Arn, Préfète du District de Morges
- Monsieur José-Manuel Fernandez, Syndic de la Commune d'Etoy

- pour lundi

- Monsieur Yves Ravenel, Président du Grand Conseil du Canton de Vaud
- Un Saint-Jaquin pour le toast aux dames
- Une dame non-membre de la Saint-Jaques pour le toast aux messieurs



Le pasteur Monsieur Claude Demissy nous a depuis fort longtemps déjà assuré de sa présence et de sa participation active tout au long de la fête.

Les vins seront sélectionnés parmi les vigneron du village par une dégustation encadrée par deux professionnels.

Pour les tireurs qui désireront une carte couronne à la place de la distinction, ils pourront utiliser leur carte couronne à la buvette du stand (exclusivement).

Nous aurons la chance d'être accompagné durant la fête par 8 reines et demoiselles d'honneur à qui nous offrirons une robe de leur choix.

La parole n'est pas demandée, le budget de la fête 2019 est accepté à l'unanimité

### **13 Election au Conseil**

Elu en 2015, Pierre-Eric Urfer accepte une nouvelle élection. Il n'y a pas d'autre candidat. Pierre-Eric est réélu par acclamation.

Les prochaines sorties du Conseil seront celles de Pierre-Eric et de notre Abbé-Président après le fête 2019, lors de l'assemblée de janvier 2020.

L'abbé-président remet un cadeau souvenir à Thierry au nom du Conseil. Ce dernier fera encore une magistrale sortie avec Thierry pour lui témoigner sa reconnaissance pour tout le travail qu'il a accompli en faveur de la Saint-Jaques. Il se déplacera cet automne au Jura à l'occasion de la Saint Martin.

### **14 Nomination de la Commission de vérification des comptes**

Chantal Pittet, rapporteuse est libérée. André Pichonnaz est nommé rapporteur. Clément Giriens et Grégory Knigge sont membres de la commission et Sophie Thury 1<sup>ère</sup> suppléante.

Cédric Delétraz se propose comme 2<sup>ème</sup> suppléant. Il est élu à l'unanimité

### **15 Propositions individuelles**

Olivier Buchet a fait part d'une proposition à notre Abbé-président. Ce dernier lui demande de bien vouloir la développer en quelques minutes.

Olivier propose de mettre sur pied une soirée ou fin d'après-midi de présentation de notre Abbaye. Sorte de porte ouverte présentant nos activités. Il propose de la réaliser en avril. Sur la base de divers supports tels que photos, présentations, démonstration d'arme et initiation au tir, il serait possible de motiver de nouveau membre. Olivier voit comme objectifs de faire de la publicité pour notre confrérie, de trouver de nouveaux membres et d'encourager les gens à rejeter la loi sur les armes.

L'abbé trouve l'idée très intéressante en rappelant que le Conseil seul ne peut pas mettre en place cette manifestation.

La discussion est ouverte.

Pour de nombreux membres l'aspect politique devrait être exclu de la manifestation. Il s'agit uniquement de faire connaître l'Abbaye dans le but de motiver de nouveaux membres. Vu le temps nécessaire pour mettre sur pied cette manifestation la date du 14 juin est retenue. L'assemblée accepte la proposition de notre Abbé-président de limiter les coûts à maximum CHF 2 000.00. Pour simplifier l'organisation, il est proposé de profiter du concert de la fanfare le même jour. Et de s'organiser avec l'auberge pour qu'il puisse proposer quelque chose à manger. Le Conseil demandera bien entendu les autorisations nécessaires pour éventuellement présenter des armes.

## **16 Lecture d'un ancien procès-verbal**

Vincent Payot donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée de la fête des 7,8 et 9 août 1869, tenue sous la présidence de Charles Buchet.

## **17 Remerciements**

L'Abbé-président remercie les St-Jaquins présents à cette Assemblée générale, tout en rappelant les dates des manifestations prévues durant l'année 2019 :

Fête du 303 <sup>ème</sup> anniversaire de la Saint-Jaques :	3 août tirs, puis 10, 11 et 12 août 2019
Tir inter-Abbeyes :	5,6 et 7 septembre 2019 à Burtigny
Tir de clôture :	26 octobre 2019
Prochaine Assemblée générale :	31 janvier 2020

Comme à l'accoutumée l'assemblée est suivie du traditionnel verre de l'amitié.

L'Abbé-président clôt l'assemblée à 21h32.

L'Abbé-président :

Le Greffier :

Florian Magnollay

Antoine Magnollay